



Le 3 février 2016

Par dépôt électronique (SDÉ) et par poste

Maître Véronique Dubois
Secrétaire
Régie de l'énergie
Tour de la Bourse
800, rue du Square-Victoria
Bureau 2.55
Montréal, Québec
H4Z 1A2

Me Éric Fraser
Avocat

Hydro-Québec – Affaires juridiques
4^e étage
75, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : 514 289-2211, poste 3596
Télec. : 514 289-5197
C. élec. : fraser.eric@hydro.qc.ca

OBJET : Établissement d'un mécanisme de réglementation incitative assurant la réalisation de gains d'efficacité par le Distributeur et le Transporteur d'électricité
Votre dossier : R-3897-2014
Nos dossiers : R0050812 YF et R050813 EF

Chère consœur,

Hydro-Québec, dans ses activités de transport et de distribution (Hydro-Québec), a pris connaissance de la demande de délai supplémentaire de l'AQCIE-CIFQ pour le dépôt de ses réponses aux demandes de renseignements dans le dossier mentionné en objet.

Hydro-Québec ne s'oppose pas à la demande de l'AQCIE-CIFQ étant entendu que, par souci d'équité, une telle prolongation de délai lui soit également accordée.

Veuillez recevoir, chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

(s) Éric Fraser

Éric Fraser

ÉF/rm
c.c. Intervenants (par courriel seulement)